

### PANORAMA DES ENTREPRISES DE MOINS DE 250 SALARIÉS EN HAUTE-NORMANDIE

## Au coeur de l'économie régionale

Le tissu productif haut-normand est constitué à 95 % d'entreprises de moins de 250 salariés. Plus d'un salarié sur deux travaille au sein d'une entreprise de cette taille dans la région. Présentes dans une très large palette d'activités, ces entreprises ont un rôle de premier plan dans les services aux particuliers et la construction. Elles animent l'économie régionale en offrant des opportunités d'emploi sur l'ensemble du territoire. La moitié de la valeur ajoutée et le tiers du chiffre d'affaires produit par ces entreprises témoignent de leur rôle important dans l'économie.

En 2005, le secteur marchand haut-normand, c'est-à-dire l'industrie, le commerce et les services, est constitué de 53 600 entreprises. Parmi elles, 49 300 sont de très petites entreprises (TPE). Employant moins de 20 salariés, elles représentent 92 % du tissu productif. Les petites et moyennes entreprises (PME) qui emploient de 20 à 250 salariés sont 1 600 à être implantées en Haute-Normandie, soit 3 % de l'ensemble des entreprises. Le complément est constitué par les grandes entreprises et les entreprises contrôlées par un groupe. Ces proportions sont sensiblement les mêmes que pour la province. Dans neuf cas sur dix, les TPE et PME haut-normandes sont des entreprises spécialisées dans une activité localisée dans un seul établissement. Si les activités les plus fréquemment exercées par ces entreprises concernent le commerce et les services aux particuliers, 14 % des TPE et 40 % des PME haut-normandes appartiennent à des secteurs exposés à la concurrence internationale (voir encadré définitions).

La part des entreprises sans salarié est plus faible en Haute-Normandie qu'en moyenne nationale. En revanche, le tissu économique régional est plus dense en

#### DÉFINITIONS

**Petites et moyennes entreprises (PME) :** entreprises de 20 à 249 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M d'euros et non contrôlées par un groupe.

**Très petites entreprises (TPE) :** entreprises de 0 à 19 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 M d'euros et non contrôlées par un groupe.

**Secteur marchand :** il comprend l'industrie, la construction, le commerce et les services, hors activités financières. L'agriculture est exclue du champ d'investigation. Ce champ, aussi appelé champ I.C.S. est le champ économique de référence pour les entreprises comme pour les établissements.

**Secteurs exposés à la concurrence internationale :** identifié grâce à la part du chiffre d'affaires exporté, variable d'un secteur à l'autre, ce champ comprend l'industrie agro-alimentaire (hors artisanat commercial), l'industrie des biens de consommation (hors imprimerie-presse-édition), l'industrie automobile, les industries de biens d'équipement (hors réparations), l'industrie des biens intermédiaires (hors matériaux de construction), le commerce de gros, les transports (par eau, aérien, spatial, organisation du transport de fret) et les activités de conseil et d'assistance aux entreprises (activités informatiques, de publicité, d'étude de marché et ingénierie, d'études techniques).

**Valeur ajoutée :** permet de mesurer la richesse créée par une entreprise. Elle est égale à ce qui reste une fois payés les biens et services consommés au cours de la production.

**Taux de rentabilité (ou taux de marge) :** excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée

**Taux de valeur ajoutée :** valeur ajoutée / chiffre d'affaires

**Taux d'investissement :** investissement / valeur ajoutée

**PART DES TPE/PME DANS LE PARC D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (au 1er janvier 2005)**

	TPE sans salarié		TPE avec salariés		PME		Ensemble TPE/PME	
	Haute-Normandie	France	Haute-Normandie	France	Haute-Normandie	France	Haute-Normandie	France
Industrie agroalimentaire	19,5	23,4	74,7	68,7	2,3	3,4	96,5	95,5
Industrie (hors IAA)	33,4	37,1	43,2	44,5	8,0	5,9	84,6	87,5
Construction	35,4	41,8	58,2	53,8	3,5	2,4	97,1	98,0
Commerce	45,9	46,4	46,6	45,6	3,2	3,3	95,7	95,3
Transports	46,5	51,8	34,6	35,9	6,8	5,4	87,9	93,1
Services aux entreprises	50,5	57,3	37,1	32,9	2,8	2,4	90,4	92,6
Services aux particuliers	48,2	48,4	49,7	48,7	1,3	1,4	99,3	98,5
Education, santé, social	71,1	74,8	27,5	23,9	1,0	0,8	99,6	99,5
<b>Toutes activités</b>	<b>47,2</b>	<b>50,9</b>	<b>44,9</b>	<b>42,1</b>	<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>95,1</b>	<b>95,6</b>

Source : INSEE (REE - FICUS)

Unité : %

TPE employant des salariés. Entre 1995 et 2005, le nombre de TPE a progressé de 3 % en Haute-Normandie. Cette augmentation recouvre des évolutions différentes selon les secteurs. Dans le commerce, 8 % des très petites entreprises ont disparu sur cette période. A l'inverse, les activités de services et de la construction se sont déployées : le nombre de TPE y a progressé respectivement de 13 % et de 6 % grâce au dynamisme des entreprises individuelles.

**DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES DANS LES IAA, L'INDUSTRIE ET LES TRANSPORTS**

Dans les industries agroalimentaires, la proportion de TPE-PME est plus élevée en Haute-Normandie qu'en moyenne nationale. Dans ce secteur, trois entreprises sur quatre sont des TPE employant des salariés, soit 6 points de plus qu'au niveau national.

Avec moins de TPE, le secteur de l'industrie hors IAA est en revanche plus fortement structuré en PME que la moyenne des autres régions. Cette caractéristique est partagée avec la Basse-Normandie, la Picardie, et le Nord-Pas-de-Calais. La part des TPE et PME dans le secteur des transports est nettement inférieure à la moyenne nationale : la part des entreprises individuelles est inférieure de 5 points à la moyenne nationale. En revanche, les PME sont mieux représentées au plan régional.

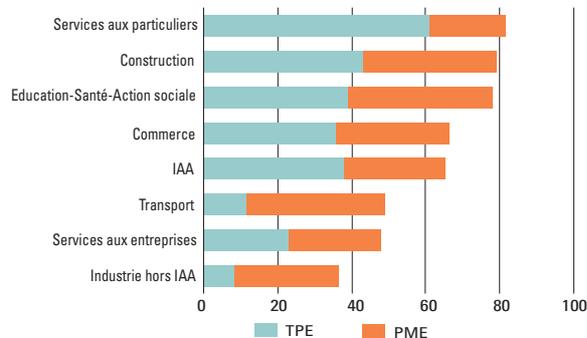
Dans la construction, la Haute-Normandie est la 3e région française la mieux dotée en PME.

**UN SALARIÉ DU SECTEUR MARCHAND SUR DEUX TRAVAILLE AU SEIN D'UNE TPE OU D'UNE PME**

En 2004, le secteur marchand de la Haute-Normandie compte 380 000 salariés dont 54 % travaillent dans une TPE ou une PME (contre 61 % en moyenne nationale). La part des TPE et PME dans l'emploi varie fortement en fonction du secteur d'activité et de la localisation géographique.

Les TPE et PME sont très présentes dans les activités destinées à satisfaire les besoins de la population.

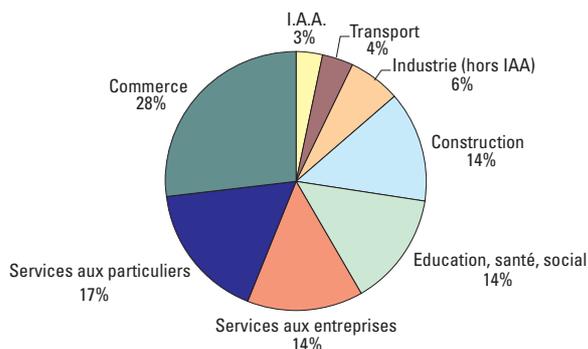
**PART DES SALARIÉS DES TPE ET PME DANS L'EMPLOI TOTAL**



Source : INSEE - CLAP 2004

Unité : %

**RÉPARTITION DES TPE/PME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN HAUTE-NORMANDIE (données au 1er janvier 2005)**



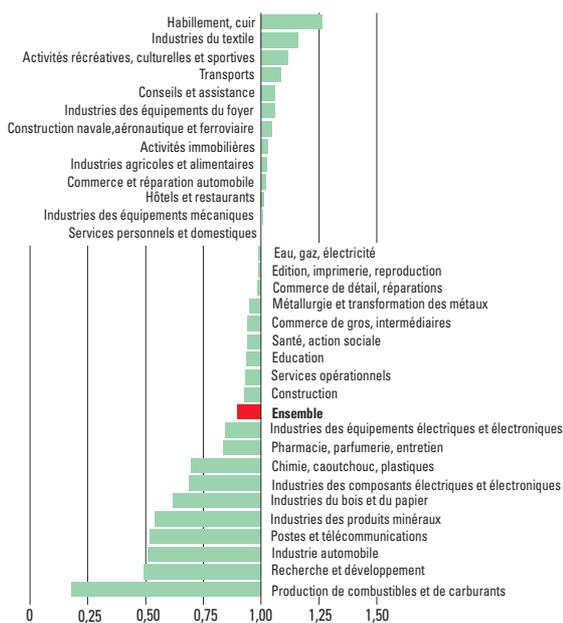
Source : INSEE (REE - FICUS)

Unité : %

Elles assurent 86 % de l'emploi dans les services à la personne (salons de coiffure, blanchisseries-teintureries, salons de beauté...), les activités récréatives, culturelles et sportives et 80 % de l'emploi dans le secteur du bâtiment. Les TPE-PME jouent un rôle important dans le commerce (commerce et réparation automobile, commerce de détail) avec 66 % de l'emploi salarié. Elles concernent aussi les deux tiers des emplois des IAA au travers des activités de fabrication et de vente de produits alimentaires (charcuteries, boucheries, boulangeries, pâtisseries, etc).

Dans l'industrie, les TPE et PME représentent en moyenne 36 % de l'emploi salarié. Témoins du passé industriel récent de la région, les secteurs du textile et

**SPÉCIFICITÉ DE L'EMPLOI DANS LES TPE ET PME EN HAUTE-NORMANDIE**



Source : INSEE - CLAP 2004

Unité : %

Note de lecture : la part des TPE et PME de l'habillement - cuir dans l'emploi salarié régional est 1,26 fois plus élevée en Haute-Normandie qu'en France hors Ile-de-France.

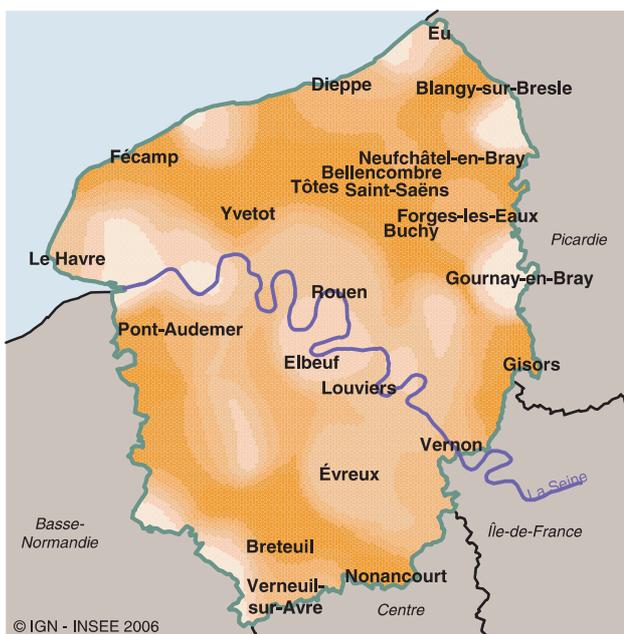
de l'habillement offrent 2 600 emplois, la quasi-totalité au sein de TPE ou de PME. Dans la fabrication d'équipements mécaniques, la production d'équipements du foyer, la métallurgie et la transformation des métaux, les TPE et PME assurent entre six et sept emplois sur dix.

En revanche, l'automobile, la production de combustible et carburants, la chimie et la pharmacie sont dominées par les grandes entreprises.

Dans le transport, un emploi salarié sur deux est fourni par les TPE et PME. Ces dernières sont mieux représentées qu'en moyenne nationale dans l'organisation du transport de fret et le transport routier de marchandises.

Les TPE et PME structurent le paysage économique et contribuent à maintenir l'emploi sur l'ensemble du territoire. Leur part relative dans l'emploi est faible dans et autour des pôles urbains où la fonction publique est bien représentée, ainsi que le long de l'axe de la Seine où sont implantés les grands établissements industriels. Avec au moins 70 % des emplois salariés, elles ont un rôle prédominant au nord de la Seine, le long de l'axe allant de Fécamp à Gisors, dans la zone s'étendant de Forges-les-Eaux jusqu'à Blangy-sur-Bresle ainsi que dans la partie sud de l'Eure reliant Pont-Audemer à Nonancourt.

**PART DE L'EMPLOI DES TPE - PME DANS L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL**



© IGN - INSEE 2006

Part des TPE - PME dans l'emploi (en %)

Source : INSEE - CLAP 2004

- 80 ou plus
- de 71,5 à moins de 80
- de 63,5 à moins de 71,5
- de 56,4 à moins de 63,5
- de 50,3 à moins de 56,4
- de 42,6 à moins de 50,3
- moins de 42,6

Note de lecture : la part des TPE-PME dans l'emploi salarié représentée ici n'est pas la valeur ponctuelle attachée à chaque commune mais une moyenne calculée dans un rayon de lissage de 15 km.

**LES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES PEU REPRÉSENTÉES DANS LES TPE ET PME**

En Haute-Normandie, les techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise regroupés au sein des professions intermédiaires sont moins représentés dans les TPE-PME que dans les grandes entreprises. Leur part dans la main-d'œuvre est particulièrement faible dans les industries agro-alimentaires, le transport et les services aux particuliers ; elle est plus importante dans les TPE et PME des secteurs de l'énergie, des biens d'équipement et des services aux entreprises.

Au sein des TPE et des PME, un emploi sur deux est occupé par un ouvrier. C'est la même proportion

**CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES SALARIÉS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

	TPE	PME	TPE et PME	Entreprises de 250 salariés ou plus	Ensemble
<b>Haute-Normandie</b>					
Chefs d'entreprises et cadres	8,1	9,0	8,6	10,7	9,6
Professions intermédiaires	16,1	19,1	17,7	24,5	20,8
Employés	34,2	20,4	26,6	17,5	22,5
Ouvriers	41,7	51,5	47,1	47,2	47,1
<b>France hors Ile-de-France</b>					
Chefs d'entreprises et cadres	8,9	10,0	9,4	13,3	10,8
Professions intermédiaires	16,8	19,8	18,3	22,9	20,0
Employés	33,8	22,1	27,9	22,3	25,8
Ouvriers	40,5	48,1	44,4	41,5	43,3

Source : INSEE- CLAP 2004

Unité : %

que dans les grandes entreprises. Les ouvriers sont toutefois majoritaires dans les TPE et PME de la construction, des transports et de l'industrie (hors énergie).

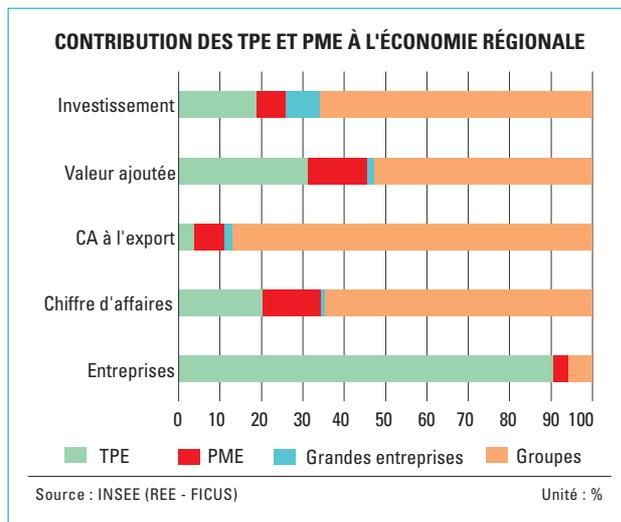
Les employés sont mieux représentés dans les TPE-PME que dans les grandes entreprises. Cette catégorie socioprofessionnelle est plus fréquente dans les entreprises de moins de 20 salariés. Dans l'industrie agro-alimentaire, elle représente quatre emplois sur dix. C'est en effet dans ce secteur que sont classées les boulangeries, les pâtisseries, les boucheries et les charcuteries.

Les TPE et les PME concentrent plus de chefs d'entreprises salariés tandis que les cadres prédominent dans les établissements appartenant aux grandes entreprises. Pour les grandes entreprises, le dirigeant est employé au siège social qui est le plus souvent localisé en dehors de la région.

Dans les TPE et PME, le chef d'entreprise assure souvent seul les fonctions d'encadrement. La proportion de dirigeants d'entreprises salariés au sein d'une TPE ou d'une PME est particulièrement faible dans les IAA, la construction et les services aux particuliers, en raison du grand nombre d'entreprises individuelles dans ces secteurs.

**UNE PART IMPORTANTE DANS LA PRODUCTION DE RICHESSE RÉGIONALE**

Les TPE et PME génèrent 45 % de la valeur ajoutée et 34 % du chiffre d'affaire des entreprises dont le siège social se situe en Haute-Normandie. Bien qu'importante, cette contribution à la richesse régionale est légèrement inférieure à la moyenne de province (47 % de la valeur ajoutée, 36 % du chiffre d'affaires). La Lorraine, la Picardie et la Champagne-Ardenne possèdent des caractéristiques similaires.



Les TPE et PME jouent un rôle de premier plan dans l'éducation, la santé et le social ainsi que dans les services aux particuliers dont elles génèrent plus de 80 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée.

Elles produisent également 63 % de la valeur ajoutée du secteur de la construction et 50 % de celle du commerce. C'est dans l'industrie que la contribution des TPE et PME est la plus faible, notamment dans la construction automobile et l'énergie où les grandes entreprises et les groupes occupent une place prépondérante.

Principalement tournées vers le marché intérieur, les TPE et PME représentent néanmoins un tiers des exportations des industries de consommation et un quart du chiffre d'affaires à l'exportation du secteur des transports.

Les TPE et PME sont à l'origine d'un quart du montant des investissements réalisés par l'ensemble des entreprises régionales. Leur part dans les décisions d'investissement atteint 71 % dans le secteur de la construction et 57 % dans le commerce. Elles sont également à l'origine de 36 % des investissements réalisés dans les industries agroalimentaires.

**LA RENTABILITÉ DES TPE ET PME HAUT-NORMANDES (au 1er janvier 2005)**

	Ratios de rentabilité		
	Taux de rentabilité	Taux d'investissement	Taux de valeur ajoutée
TPE (0 à 19 salariés)	34,4	10,7	42,1
PME (20 à 249 salariés)	17,6	8,4	28,7
TPE + PME	29,0	10,0	36,6
Grandes entreprises	28,9	83,5	44,7
Groupes	19,9	22,0	22,5
<b>Ensemble</b>	<b>24,2</b>	<b>17,6</b>	<b>27,6</b>

Source : INSEE, FICUS

Unité : %

La rentabilité, mesurée par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée, est supérieure dans les TPE et PME à celle de l'ensemble des entreprises dont le siège social est en Haute-Normandie. Le taux de rentabilité affiche les valeurs plus élevées dans les IAA, les services aux entreprises et les services aux particuliers.

Le taux de valeur ajoutée, qui permet de mesurer l'apport spécifique de l'entreprise à sa production, est une fois et demi plus élevé dans les TPE que dans l'ensemble des entreprises haut-normandes. Il prend des valeurs nettement plus élevées dans le secteur de l'éducation, de la santé, du social, des services aux entreprises et des services aux particuliers □

Isabelle BIGOT, Jean-Philippe CARITG et Catherine SUEUR